

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 100-1 (1918)

**Vereinsnachrichten:** Société Suisse de Chimie

**Autor:** Guye, Ph.-A.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### 3. Société suisse de Géophysique, Météorologie et Astronomie, G. M. A.

#### Rapport annuel à la S. H. S. N.

La Société (G. M. A.) compte actuellement 73 membres dont 58 „ordinaires“ et 15 extraordinaires. Son Comité se compose de MM. Paul-Louis Mercanton, président; Alfred de Quervain, vice-président et Alfred Kreis, secrétaire-caissier.

Pour des motifs d'économie et en faveur de l'Assemblée générale de Lugano, la Société a renoncé à sa réunion statutaire de printemps.

Sa dernière Assemblée générale a donc eu lieu à Zurich le 11 septembre 1917. Il y a été présenté 15 communications, dont les Actes de la S. H. S. N. et, avec plus de détails encore, les Archives de Genève de novembre 1917, ont publié tout l'essentiel.

Le président: *P.-L. Mercanton.*

### 4. Société Suisse de Chimie

#### Rapport du Comité pour l'année 1917/18.

En mars 1918, l'état nominatif des membres de la société comprend :

319	membres	résidant	en	Suisse,
66	„	„	à	l'étranger,
52	„	sans	adresse.	

En raison des difficultés qui paralysent les communications postales, les contributions encaissées en dernier lieu (1917) s'élèvent au nombre de 215 dont 205 de membres résidant en Suisse et 10 de membres résidant à l'étranger; si l'on y ajoute 69 membres ayant payé leur cotisation à vie, le total des membres inscrits sur le livre de notre trésorier s'élève à 284. Le Comité a cru devoir suspendre encore, vu les circonstances actuelles, les radiations exigées par les statuts pour non paiement des contributions.

Depuis le rapport annuel précédent, le Comité a été avisé des décès de MM. le Dr J. Schmid à Bâle (membre à vie) et A. Honegger à Genève. Le premier s'était vivement intéressé à la création du nouveau journal suisse de chimie; notre société lui conservera un souvenir ému et reconnaissant.

M. Emile Ador à Genève a fait don à la Société suisse de Chimie de 25 exemplaires des Oeuvres de Marignac, réimprimées à Genève en 1903. Le Comité a exprimé ses remerciements au généreux donateur. Il a décidé de placer ces œuvres dans les grands centres universitaires suisses qui ne les possédaient pas encore; jusqu'à présent, 4 exemplaires ont été remis aux bibliothèques de laboratoires ou aux bibliothèques

universitaires. Le Comité a en outre estimé que, jusqu'à nouvelles circonstances, un exemplaire des Oeuvres de Marignac serait remis à l'avenir à chacun des Lauréats de la société.

Depuis le mois de mars 1917, l'activité du Comité s'est concentrée sur l'étude des projets relatifs à la création d'un périodique suisse de chimie dont l'assemblée générale de Berthoud l'avait chargé. Un rapport, remis aux membres de notre société avant l'assemblée tenue à Zurich le 11 septembre 1917, a déjà donné le résumé du travail fait jusqu'à cette date; on se borne à rappeler qu'une commission consultative dans laquelle ont siégé 15 et 13 personnes (dont 10 directeurs de laboratoires du haut enseignement suisse) a tenu deux séances à Berne, les 20 mars et 6 juillet 1917 et a recommandé, à l'unanimité, la création en question. Celle-ci a été aussi approuvée à l'unanimité, par l'Assemblée générale de Zurich, qui a donné pleins pouvoirs à la commission prévue à l'art. 13 des statuts pour procéder à l'organisation et à la publication du Journal, aussitôt que les circonstances le permettraient, une fois que le capital de garantie nécessaire, estimé à fr. 15,000 au moins, aurait été réuni.

Le Comité s'est donc préoccupé tout d'abord de constituer ce capital en s'adressant aux principaux représentants de l'industrie chimique en Suisse pour solliciter des souscriptions à fonds perdus. De tous côtés on a répondu avec la plus grande générosité à notre circulaire, de telle sorte, qu'à l'heure actuelle, le capital de garantie s'élève à la somme de fr. 25,614. 40. Le Comité tient à remercier tous les donateurs et tout particulièrement les trois sociétés: La Société pour l'Industrie chimique de Bâle, la Société anonyme J.-R. Geigy et la Société chimique ci-devant Sandoz, dont l'appui lui a été particulièrement précieux. Nous vous proposerons tout à l'heure une résolution chargeant votre Comité de transmettre à tous les donateurs les sentiments de gratitude de notre société.

Le capital de garantie pouvant être considéré comme assuré dès le milieu du mois de novembre (21,450), le Comité a constitué la Commission consultative prévue par l'art. 13 des statuts, conformément à la décision qui avait été prise à Zurich; elle a été composée de MM. Bernoulli, Fichter, Rupe à Bâle, A. Pictet et Ph.-A. Guye à Genève, Pelet à Lausanne, Billeter à Neuchâtel, Bosshard, Staudinger, Werner à Zurich; M. le prof. Pelet, empêché de prendre part aux réunions, a été remplacé par M. le prof. Dutoit. La Commission a tenu deux séances à Berne, les 20 octobre 1917 et 7 janvier 1918; elle a procédé à un triple travail consistant à élaborer des projets complets concernant: 1° Un règlement de publication, 2° un règlement d'organisation de la rédaction, 3° un projet de révisions statutaires rendues nécessaires du fait de la création d'un journal et de la constitution d'un capital de garantie relativement important. Elle a constitué le 1<sup>er</sup> comité de rédaction de MM.: Fichter et Rupe (Bâle), Ph.-A. Guye et A. Pictet (Genève), Bosshard et Werner (Zurich) et a chargé M. le Prof. Fichter de présider ce Comité. Le journal prendra le titre „Hel-

vetica chimica Acta<sup>4</sup>. Le Comité de la Société tient à remercier ici M. Fichter, et de façon toute particulière, pour les travaux préparatoires considérables dont il a bien voulu se charger.

Le Comité de rédaction s'est mis de suite à l'œuvre, car le temps pressait si l'on voulait faire paraître le journal déjà en 1918; des manuscrits ont été rassemblés ou promis; l'impression en a commencé; les règlements de publication et d'organisation ont été adoptés à titre provisoire; on espère que le premier cahier du journal pourra encore paraître en mai 1918. Les seules questions sur lesquelles la présente assemblée générale aura à se prononcer sont les revisions statutaires nécessitées par la nouvelle orientation que prend ainsi notre société; celles-ci doivent être adoptées sans délais; les règlements de publication et d'organisation adoptés, à titre provisoire, à fin février, lui seront soumis plus tard, lorsqu'ils auront subi les remaniements dictés par les circonstances et l'expérience; d'ici là, la Commission prévue par l'art. 13 des statuts constituera, conformément à la décision prise en septembre à Zurich, l'organe de contrôle du nouveau rouage créé par notre société. Puisse la création des H. C. A. être le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité pour la science chimique suisse en même temps qu'une œuvre utile pour notre pays!

Genève, le 8 mars 1918.

Le Président: Ph.-A. Guye.

## 5. Schweizerische geologische Gesellschaft

### Bericht über das Geschäftsjahr 1917/18.

Die Folgen des immer weiter um sich greifenden Krieges und die Teuerung haben den Geschäftslauf der Gesellschaft tief berührt. Die Publikationen mussten möglichst eingeschränkt werden, nicht nur der Teuerung der Druckarbeiten und des Papiers wegen, sondern weil, trotz der merklichen Zunahme der Mitgliederzahl, die Einnahmen sehr zurückgegangen sind, indem nicht weniger als 52 auswärtige Mitglieder seit mehreren Jahren ihre Beiträge nicht mehr geleistet haben.

Der *Vorstand* hat eine Sitzung abgehalten am 12. September 1917 in Zürich, wobei der nach zehnjähriger Amtung als Kassier zurücktretende Prof. Lugeon durch Herrn J. Weber ersetzt wurde, während ersterer das Amt des Vizepräsidenten behält. Alle andern Angelegenheiten konnten auf dem Zirkulationswege erledigt werden.

*Mitglieder.* Am 30. Juni 1917 zählte die Gesellschaft 273 persönliche und 48 unpersönliche Mitglieder — im ganzen 321. Im vergangenen Jahr sind 5 Mitglieder gestorben und 4 ausgetreten, Verlust 9. Dem entgegen sind 12 persönliche und 5 unpersönliche Mitglieder eingetreten; effektiver Zuwachs 8. Am 30. Juni 1918 war der Mitgliederbestand 277 persönliche und 52 unpersönliche, zusammen 329.

Die *Jahresrechnung* konnte dank strenger Sparsamkeit unter den Grenzen des Budgets gehalten werden, mit einem Aktivsaldo von Fr. 1138. 45.